

## **Pourquoi l'Académie française s'oppose-t-elle à l'écriture inclusive ?**

*Paru dans Raphaël Haddad (dir.), L'Écriture inclusive, et si on s'y mettait ?  
Paris, Editions Le Robert, 2023, p. 317-321.*

L'Académie s'est effectivement prononcée contre l'écriture inclusive le 26 octobre 2017, dans une courte déclaration où elle lançait un « cri d'alarme » devant cette « aberration » qui mettrait la langue française « en péril mortel ». Bien que suscitée par un évènement inédit (le choix d'une maison d'édition d'insérer quelques points médians dans un manuel scolaire), cette réaction s'inscrit dans la longue histoire de l'Académie et s'explique essentiellement par trois raisons.

La première est que l'Académie n'est pas composée de spécialistes de la langue française, alors même qu'elle s'en dit la « gardienne » : aucun·e linguiste n'utiliserait de tels termes, qui connotent tous une approche non scientifique du sujet. Ce problème est ancien. Devenue une institution très prestigieuse dès sa création par Richelieu en 1635, l'Académie a toujours été investie par des ministres, des écrivains, des hommes d'Église, des philosophes en quête de célébrité, rarement par des spécialistes de la langue. Elle n'en a même accueilli aucun·e au cours du XX<sup>e</sup> siècle, alors que la linguistique naissait et se développait comme discipline.

Or sa raison d'être et ses financements sont liés à la production d'un Dictionnaire de langue – le pouvoir ayant renoncé à exiger les trois autres ouvrages qu'elle s'était engagée à confectionner et qu'elle n'a jamais réalisés (à part une grammaire assez décriée<sup>1</sup>, en 1932). Le Dictionnaire lui-même n'a connu que huit éditions, et la dernière est en cours depuis 1938, alors même qu'un « Service du Dictionnaire » a été créé en 1986 pour l'aider à réaliser ce travail (ces agrégé·es et haut·es fonctionnaires s'occupant également du site Internet). La compétence linguistique de l'Académie relève donc de la pure fiction, qui éclate à la lecture de cette déclaration vide d'analyses et pleine de propos outrés, puisés dans divers médias. Une fiction que le pouvoir entretient délibérément, d'autant que les chefs d'État donnent leur aval à toute nouvelle élection. Peut-être parce qu'ils espèrent y finir leurs jours, comme Giscard d'Estaing.

### **Une institution composée d'hommes, qui défend le masculin**

La deuxième grande raison expliquant le rejet de l'écriture inclusive par l'Académie est sa composition sociale et politique. Exclusivement masculine jusqu'en 1980, âgée de 78 à 80 ans en moyenne depuis des lustres, cette compagnie se situe traditionnellement à droite, voire très à droite de l'échiquier politique. Une caractéristique qu'explique sa proximité avec le pouvoir, surtout depuis sa refondation par Napoléon (elle avait été dissoute pendant la Révolution), et qu'entretient son mode de recrutement, la cooptation : il faut plaire aux élu·es pour en être. Même les « fortes têtes » ont dû promettre qu'elles ne contesteraient

---

<sup>1</sup> Brunot (Ferdinand). *Observations sur la Grammaire de l'Académie Française*, Paris, Droz, 1932.

pas les décisions du « Secrétaire perpétuel ». Et comme, une fois élu·e, on est là jusqu'à la mort, les idées nouvelles ou portées par les jeunes ont peu de chances d'y être défendues.

Or, l'écriture inclusive vient du camp progressiste, des organisations syndicales et militantes, des groupes de jeunes – et pire encore : des féministes. Même sans savoir de quoi il s'agit (la déclaration de 2017 avoue benoitement : « On voit mal quel est l'objectif poursuivi »), la compagnie est contre. Les membres qui ne le sont pas laissent dire, tandis que les convaincu·es en rajoutent dans les médias. De la même façon, l'Académie s'était violemment prononcée contre la création de la « Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes » (1984), et surtout à ses conclusions, traduites par les circulaires Fabius (1986) et Jospin (1998). Elle n'a officiellement admis leur validité qu'en 2019, sous la pression des autorités (elles-mêmes pressées de clarifier leur position), avec son rapport sur *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*. Ce titre prouve toutefois qu'elle n'a toujours pas compris que ces noms n'ont pas besoin d'être féminisés, puisqu'ils existent depuis des siècles, mais simplement employés. Et son adhésion à ses propres analyses se mesure aisément : sur le site de l'institution, les six académiciennes contemporaines portent des titres masculins.

Il pourrait y avoir une troisième raison : même en ignorant ce qu'est l'écriture inclusive, les porte-paroles de l'Académie ont bien saisi qu'il s'agit de contester les pouvoirs du masculin dans la langue française. Or, aucun groupe n'a plus travaillé que le leur à masculiniser cette dernière. Tout effort pour retrouver les ressources égalitaires de cette langue (qu'elles relèvent du lexique ou de la grammaire) implique de remettre en cause les condamnations, les préconisations, les règles, les stratégies argumentatives que leurs prédécesseurs ont élaborées, de même que les défausses et les manquements à leur mission dont ils se sont rendus coupables. Il faudrait que les académicien·nes accomplissent un véritable travail de recherche pour comprendre ce qui s'est passé et cesser de se croire obligé·es d'assumer un héritage qui doit tout à l'histoire des relations entre les sexes — et rien à leur personne.

Éliane Viennot, Université Jean Monnet & IUF